

Renseignements et inscriptions

DIRECTION DES PELERINAGES
103 rue d'Amiens - CS 61016
62008 ARRAS CEDEX

Tél. : 03.21.21.40.90

E-mail :

pelerinages@arras.catholique.fr

Opérateur de voyage n°
IM 062110004



Direction des Pèlerinages

PELERINAGE A LOURDES ET LES SANCTUAIRES PYRENEENS
DU 9 AU 14 SEPTEMBRE 2018



Inscriptions avant le : 15 Août 2018
(dans la limite des places disponibles)

**PELERINAGE A LOURDES
ET LES SANCTUAIRES PYRENEENS
DU 9 AU 14 SEPTEMBRE 2018**

Veuillez trouver, ci-joint, le programme

Dimanche 9 septembre

Matin : départ vers Lourdes en autocar « Royal Class », tout confort.

Soir : arrivée à Lourdes et logement à l'hôtel.

Lundi 10 septembre

Matin : sanctuaire de Lourdes, messe d'ouverture du pèlerinage et visite pastorale des lieux.

Après-midi : dans la ville de Lourdes : sur les pas de Bernadette.

Mardi 11 septembre

Matin : Bartrès – lieu où Bernadette gardait les moutons.

Après-midi : découverte du sanctuaire Notre Dame de Garaison, lieu où apparut Marie 3 siècles avant Lourdes.

Soir : procession mariale

Mercredi 12 septembre

Matin : Lourdes – participation à la messe internationale

Après-midi : visite de l'église de St Savin et temps de méditation en montagne au lac d'Estaing.

Jeudi 13 septembre

Matin : Lourdes – messe à la Grotte.

Après-midi : visite du sanctuaire de Bétharram et des grottes de Bétharram.

Vendredi 14 septembre

Matin : Lourdes - messe et temps de réflexion sur le thème d'année

Après-midi : Lourdes - célébration d'envoi, offrande du cierge du pèlerinage et participation à la procession eucharistique.

Soir : retour dans le Pas de Calais en car formule « sleeping » semi allongée

XX
Des personnes de votre entourage peuvent être intéressées par ce pèlerinage. Complétez cette demande et nous leur adresserons un exemplaire de ce document : Pèlerinage à Lourdes et les sanctuaires pyrénéens du 9 au 14 septembre 2018

Mr Mme

Nom

Prénom

Adresse

.....

Mr Mme

Nom

Prénom

Adresse

.....

**Prix du pèlerinage à
Lourdes et les sanctuaires pyrénéens**

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double) base 25	665 €
Prix du pèlerinage par personne (en chambre double) base 35	565 €
Prix du pèlerinage par personne (en chambre double) base 42	545 €
Supplément chambre individuelle (dans la limite des places disponibles)	120 €

CE PRIX COMPREND :

- le transport en autocar « Royal Class » sleeping
- l'hébergement en hôtel 3*
- la pension complète du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour
- la mise à disposition d'un autocar
- les offrandes et pourboires
- les entrées dans les lieux de visites
- l'assurance assistance et rapatriement

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- les boissons
- les dépenses à caractère personnel
- le déjeuner du 1^{er} jour

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la :

DIRECTION DES PELERINAGES
103 rue d'Amiens – CS 61016
62008 ARRAS CEDEX
Tél. 03.21.21.40.90

E-mail : pelerinages@arras.catholique.fr

CONDITIONS DE VENTE ET D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document ci-après).

Toute annulation doit être notifiée par lettre. Un montant de **100 €** non remboursable sera retenu pour frais de dossier.

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- Entre **30 et 21 jours** avant le départ, il sera retenu **25 %** du montant total du voyage
- Entre **20 et 8 jours** avant le départ, il sera retenu **50 %** du montant total du voyage
- Entre **7 et 2 jours** avant le départ, il sera retenu **75 %** du montant total du voyage
- A **moins de 2 jours** avant le départ, il sera retenu **90 %** du montant total du voyage
- **Le jour du départ, 100 %** du montant total du voyage

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

La garantie annulation, dont le montant est compris dans le prix forfaitaire de base, couvrira les frais d'annulation, mentionnés ci-dessus, en cas de maladie (sur présentation d'un certificat médical), d'incendie, de dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, et le décès des ascendants et descendants.